



Lors de cette CAP, le SNPA FO se félicite de l'évolution du positionnement de la DRH.

En effet, une prise en compte de la proposition syndicale a été très nette, ce qui est à souligner.

Le SNPA continue d'œuvrer pour que les futurs tableaux d'avancement soient aussi importants que cette année, de manière à pouvoir offrir rapidement une promotion à chacune et chacun des collègues qui actuellement remplissent les conditions statutaires.

4 décembre 2014

Je défends les Gestionnaires Administratifs
Je défends le soutien
Je défends mes intérêts,

Je vote SNPA FO

CAP des Adjoints

 Mobilités

 Avancement grades

Déclaration,

Concours

Le SNPA déplore une nouvelle fois, le faible nombre de postes mis au concours interne de SA pour 2014 et l'absence d'une véritable formation professionnelle.

Le constat est de nouveau amer, puisque les lauréats de la liste principale se répartissent pour moitié entre des adjoints administratifs de l'ONF et pour l'autre moitié des agents du Ministère de l'intérieur. Il en est de même pour la liste complémentaire puisque 4 personnes sont issues de l'ONF et 4 du Ministère de l'intérieur.

C'est la deuxième année consécutive où la répartition se fait par moitié entre l'ONF et les autres administrations.

Le fait que les collègues du Ministère de l'intérieur soient nombreux à réussir le concours interne de l'ONF, démontre bien qu'au niveau de ce Ministère, un véritable effort de formation est engagé, ce qui malheureusement n'est pas le cas à l'ONF. **Le SNPA le déplore vivement et demande la mise en place d'une formation digne de ce nom.**

Si le SNPA se félicite d'avoir été entendu sur l'importance de la liste complémentaire, il ne peut se satisfaire d'une utilisation de cette liste uniquement pour pourvoir des désistements sur la liste principale.

Par courrier du 13 octobre 2014, le SNPA demande l'exploitation totale de cette liste complémentaire, pour répondre aux actuelles vacances de postes de SA, ainsi qu'à la libération des postes entre les deux concours.

Le SNPA ne saurait tolérer une absence d'exploitation totale de la liste complémentaire des SA, alors que celle des TSF le serait entièrement.

Le SNPA a notamment rejeté le SDO, car il fait peser les suppressions de postes sur le soutien, donc instaure un frein à la promotion des Adjoints dans le corps des SA.

Le SNPA vous demande dès aujourd'hui un engagement sur la nomination totale de la liste complémentaire du concours interne de SA.

Etudes Missions C et B

L'étude des missions des C et B revêt une importance particulière pour le SNPA, qui ne cesse de demander la promotion des adjoints administratifs dans le corps des SA. Le SNPA souhaite connaître dès maintenant le résultat du balayage des postes, précisant le nombre de postes occupés par des adjoints administratifs dont les missions relèvent de la catégorie B.

Cette étude doit conduire à présenter un plan de requalification aux tutelles pour la fin de cette année. Le 21 octobre dernier, lors d'une réunion au MAAF présidée par le chef du service RH du Ministère, le SNPA, en présence du DRH de l'ONF a rappelé que l'engagement du Directeur Général de l'ONF sur ce point, doit être tenu.

Les Adjointes administratifs demeurent les seules personnes de l'ONF relevant de la catégorie C, ce qui crée un vrai malaise, surtout que les responsabilités confiées à ces agents sont de plus en plus importantes.

Régime indemnitaire

L'IFSE (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise) sera applicable au 1^{er} janvier 2015, le SNPA demande dès maintenant une revalorisation conséquente du montant des primes des adjointes administratifs. La mise en place de cette nouvelle prime qui remplace la PSR et la PGSE est l'occasion de revaloriser la rémunération des Adjointes administratifs qui actuellement est proche du SMIC, ce qui est inacceptable.

Le SNPA demande que la situation des Adjointes administratifs soit prioritairement prise en compte.

Mobilités

Poste	Statut du poste	Libellé	Localisation	Candidatures	Attribué A	Venant de
2056	SV	Assistant commercial bois	Troyes	Non demandé		
4376	SV	Assistant commercial bois	Vesoul	Non demandé		
13139	Vacant	Assistant commercial bois	Besançon	Non demandé		
8435	Vacant	Assistant administratif	Bordeaux	2	CADOT Sophie	Tarbes
7830	Vacant	Assistant de direction	Paris	1	Poste en suspens dans le cadre du SDO	
10267	SV	Assistante du département	Paris	1	Poste non libéré	

Pour Nadège DUMAY, un poste lui est offert au sein de la DT S.O.

Départs en détachement

Poste	Libellé	Localisation	statut	Nom Prénom	Destination
2071	Assistante de direction	Strasbourg	AA1	ROSS Fabienne	DRAAF de Strasbourg
4366	Assistante	Rambouillet	AAP1	CASSONNET Muriel	DDT de Troyes

Radiation

NOM	Prénom	Situation
LEGER	Noëlle	disponibilité

Demande d'intégration

Poste	Libellé	Localisation	statut	Nom Prénom	Intégration dans le corps
14463	Resp. entretien collections et patrimoine	Nogent sur Verdisson	ATP 2 ^e classe Echelle V	PERRETE Nicolas	CDF

Avancement dans les grades

Le SNPA (**4 sièges sur 6**) à la CAP a présenté une liste commune avec le SNUPFEN, pour les 2 tableaux d'avancement.

Avancement au grade d'AAP2 au titre de 2015

Conditions statutaires :

- Compter 6 ans dans le grade d'AA1 et être au 5 échelon

Agents remplissant les conditions : 48

Ratio promus sur promouvables : 25 %

Nombre de promotions possibles : 12+ 0,05 de report positif soit 12

Rompu pour tableau 2016 = 0,05

DT	Agents remplissant les conditions statutaires	Agents classés	Agents non classés	Agents proposés non	Agents proposés à l'ancienneté	PROMUS
Alsace	0					
BCA	5	2	3			1
COAL	2	2				
Franche-Comté	3	3				1
IDF-NO	4	3			1	2
Lorraine	11	4	7			2
Méditerranée	4	3	1			1
Rhône Alpes	3	3				1
Sud-Ouest	4	1	3			1
Corse Dom	4	4				1
DG	8	3	5			2
Détachés	0					
Total	48	28	19		1	12

Sont inscrits au tableau d'avancement :

Nom	Prénom	DT	Nom	Prénom	DT
FONTAINE	Marie Elise	Corse DOM	FERRANTI	Candida	S O
LOUIS-CASTET	Christophe	Lorraine	JEANNIN	Myriam	DG
LACROIX	Jean Christophe	F C	DRIDI	Jeannette	Méditerranée
VINCENT	Matthieu	DG	PINCEMAIL	Janique	IDF-NO
PEDRETTI	Sandrine	BCA	BONKOSKI	Laetitia	Lorraine
JULIENNE	Céline	R A	ROUGERON	Gilles	IDF-NO

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2015

Avancement au grade d'AAP1 au titre de 2015

Conditions statutaires :

- Compter 5 ans dans le grade d'AAP2 et 2 ans dans le 6^e échelon

Agents remplissant les conditions : 110

Ratio promus sur promouvables : 30 %

Nombre de promotions possibles : 33 + report positif de 0,55 soit 33

Rompu pour tableau 2016 = 0,55

DT	Agents remplissant les conditions	Agents classés	Agents non classés	Agents non proposés	Agents Proposés à l'ancienneté	PROMUS
Alsace	11	4	7			2
BCA	11	5	6			3
COAL	10	3	7			3
Franche-Comté	8	4	4			2
IDF-NO	4	4				2
Lorraine	9	5	4			3
Méditerranée	21	9	10		2	8
Rhône Alpes	10	6	1	3		3
Sud-Ouest	8	4	4			2
Corse Dom	4	4				1
DG	11	4	6		1	4
Détachés	3		3			
Total	110	52	52	3	3	33

Nom	Prénom	DT	Nom	Prénom	DT
DI CONSOLI	Gaetana	Alsace	CHARTREUX	Nathalie	DG
MASSENAT	Françoise	BCA	MUOT	Christine	F C
DUFOUR	Valérie	IDF-NO	MARTIN	Line	Méditerranée
GAUCHER	Valérie	Lorraine	FLECHAIRE	Nicole	R A
ROUX	Mireille	Méditerranée	CAREL	Magalie	Alsace
JOURNE	M. Françoise	BCA	OZOUF	Sylvie	IDF-NO
HURALT	Christine	COAL	PLANCHETTE	Corinne	COAL
SOBALAK	Laurence	Méditerranée	LARGILLET	Isabelle	COAL
LE GUERROUE	Claire	R A	VANNET	Nadia	F C
LEFEUVRE	Nathalie	S O	LALLEMENT	Sarah	Lorraine
FILMONT	Nicole	CORSE DOM	SABATIER	Claudine	Méditerranée
METAIRIE	Nadine	DG	ABBES	Rachida	Méditerranée
RASETTI	Annie	Méditerranée	BAZ	Anne	R A
DELABROUSSE	Fabienne	DG	MENDUNI	Evelyne	Méditerranée
BLANCHARD	Brigitte	BCA	MANGIN	Jean Paul	DG
KARL	Maryline	Lorraine	DEUDON	Renée	Méditerranée
MORVERAND	Nadine	S O			

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2015

Avancement au grade de CDFP2 au titre de 2015

Un seul agent rempli les conditions statutaires

Nom	Prénom
LECA-ALLEGRINI	Antonin

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2015

Lauréats concours interne SA 2014

Prénom et NOM	Affectation	Observations
Liste principale		
Lynda CHAUDERLIER		Ministère de l'Intérieur.
Sylvie GEORGEL	A.A.P. 2ème classe - D.T. Lorraine.	
Anay RAFANOMEZANA		Préfecture de l'Isère.
Caroline NARDELI	A.A. 1ère classe - D.T. Méditerranée	
Liste complémentaire		
Béatrice MELLINGER	A.A.P. 1ère classe - DT Lorraine	
Emmanuelle BELIZAIRE		Ministère de l'Intérieur.
Nathalie LAMBERT		Ministère de l'Intérieur.
Pascaline GUIRONNET		Préfecture de la Loire.
Thérèse BUISSIERE	A.A.P. 1ère classe - DT Lorraine	
Sophie LE GUICHARD	A.A. 1ère classe - D.T. Centre Ouest Auvergne Limousin	
Youssef AMINEUR		Ministère de l'Intérieur.
Sandrine HUMBLOT	A.A.P. 2ème classe - D.T. Franche-Comté.	

Départs en retraite

Prénom NOM	Grade	DT/DR	N° de poste	Date de départ
Catherine DEMAILLY	AAP 1	DT ILE DE FRANCE NORD OUEST	3155	01/08/2014
Nicole LEDROIT	AAP 2	DT CENTRE OUEST AUVERGNE LIMOUSIN	12837	01/08/2014
Marie-Françoise PERROT	AAP 1	DT LORRAINE	9324	01/09/2014
Jocelyne RAVIER	AAP 1	DT RHONE-ALPES	10557	01/09/2014
Liliane MERLE	AAP 1	DT RHONE-ALPES	10251	01/10/2014
Geneviève GOUEN	AAP 1	DT MEDITERRANEE	CLM	10/10/2014
Patricia BALUSSOU	AAP 1	DT MEDITERRANEE	9890	01/11/2014
Anne-Marie MENARD	AAP 1	DT LORRAINE	956	01/12/2014
Laurence SLIMAK	AAP 1	Coordination Corse DOM - DR LA REUNION	4921	03/12/2014

Suivi liste d'aptitude SA 2014

NOM et Prénom	Poste actuel	Poste demandé
Isabelle CLAUSS	Poste n° 4727 - Assistante de formation - Direction des ressources humaines - Agence DT Nancy - Direction territoriale "Lorraine" à Nancy.	Nommée et reclassée sur son poste au 01/07/2014.
Josiane LAVASTRE	Poste n° 16263 - Assistante commerciale bois - Services fonctionnels agence de Valence - Agence interdépartementale Drôme-Ardèche - Direction territoriale "Rhône-Alpes" à Aubenas.	Nommée et reclassée sur son poste au 01/07/2014.
Blandine BOSCH	Poste n° 16264 - Assistante comptable et affaires générales - Services fonctionnels de l'agence - Agence Nord Alsace - Direction territoriale "Alsace" à Saverne.	Nommée et reclassée sur son poste au 01/07/2014.
Nicole VELAUDOMESTRY	Poste n° 16265 - Assistante spécialisée foncier - Services fonctionnels DR Martinique - Direction régionale de la Martinique - Coordination Corse/DOM à Fort de France.	Nommée et reclassée sur son poste au 01/07/2014.
Annie VIACROZE	Poste n° 16266 - Assistante travaux et états d'assiette - Service forêt - Agence régionale Limousin - Direction Territoriale "Centre Ouest Auvergne Limousin" à Tulle.	Nommée et reclassée sur son poste au 01/07/2014.
Anne STERI	Poste n° 4252 - Assistante RH et assistante de direction - Services fonctionnels de l'Agence de Metz - Agence de Metz - Direction Territoriale "Lorraine" à Thionville	
Bernadette RENAUD	Poste n° 325 - Assistante spécialisée dominante Coupes - Service Bois - Agence départementale Jura - Direction Territoriale "Franche-Comté" à Saint-Laurent-en-Grandvaux.	

Suivi des postes portés vacants

N° Poste	DT	Agence	Intitulé du poste	Situation actuelle du poste	Dernier occupant	Commune admin.	Personnels concernés	OBSERVATIONS
12585	83 - DT CENTRE OUEST AUVERGNE LIMOUSIN	SERV. FONCT DE L'AGENCE	Comptable ordonnateur	Poste vacant depuis le : 01/06/2011	ARMAND ELISABETH	LEMPDES	C Adm.	Poste vacant.
8447	83 - DT CENTRE OUEST AUVERGNE LIMOUSIN	AGENCE DT CENTRE OUEST AUVERGNE LIMOUSIN	Assistant juridique	Poste vacant depuis le : 31/12/2010	BLIN BRIGITTE	NANTES	C Adm.	Poste vacant.
14875	84 - DT FRANCHE-COMTE	AGENCE NORD FRANCHE-COMTE	Assistant UP	Poste vacant depuis le : 21/01/2011	---	LURE	C Adm.	Poste vacant.
13139	84 - DT FRANCHE-COMTE	AGENCE DU DOUBS	Assistant commercial bois	Poste vacant depuis le : 01/07/2012	BESANCON ANNICK	BESANCON	C Adm.	Poste remis en appel de candidature CAP automne 2014.
15794	87 - DT MEDITERRANEE	AGENCE INTERDEP. ALPES MARITIMES VAR	Assistant administratif	Poste vacant depuis le : 09/07/2013	---	NICE		Poste vacant.
1220	88 - DT RHONE-ALPES	AGENCE DEPARTEMENTALE SAVOIE	Comptable ordonnateur	Poste vacant depuis le : 27/03/2013	CHADELAUD JEAN-MICHEL	CHAMBERY	C Adm.	Poste vacant.
10536	88 - DT RHONE-ALPES	AGENCE INTERDEP. AIN - LOIRE - RHONE	Assistant commercial	Poste vacant depuis le : 01/10/2014	PAQUIRY MARIE-HELENE	BOURG-EN-BRESSE	C Adm.	Poste vacant.
14272	89 - DT SUD-OUEST	AGENCE LANDES NORD AQUITAINE	Assistant aménagement/Logistique	Poste vacant depuis le : 01/01/2011	SIMON EVELYNE	MONT-DE-MARSAN	C Adm.	Poste vacant.
12100	89 - DT SUD-OUEST	AGENCE INTERDEP. ARIEGE HTE-GARONNE GERS	Comptable ordonnateur	Poste vacant depuis le : 01/10/2013	DELHIEU NOELLE	FOIX	C Adm.	Poste vacant.
13400	90 - COORDINATION CORSE DOM	DIRECTION REGIONALE DE GUADELOUPE	Assistant généraliste	Poste supprimé depuis le : 19/06/2012	RUFFINE LVIE	BASSE TERRE (971)	C Adm.	Poste supprimé - En attente de la décision.

Questions diverses

Réponse à la déclaration du SNPA FO

La DRH nous informe que 2 DT n'ont pas encore fait remonter les fiches de postes, nécessaires à l'indentification du classement des postes en B.

La DRH précise que le MAAF est déjà informé de la demande de l'ONF pour une requalification en « B » (cf compte rendu du SNPA FO lors de la rencontre avec le MAAF le 21 octobre dernier)

La mise en place du nouveau régime indemnitaire (1^{er} janvier 2015 selon le projet de circulaire actuel) conduira à deux niveaux de primes au sein du corps des Adjoints. La DRH confirme que le montant des primes sera au moins équivalent à celui servi actuellement. Pour FO, cette réponse n'est pas satisfaisante, car il faut profiter de la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire pour revaloriser les primes des Adjoints administratifs. Vous pouvez compter sur FO pour défendre une réelle augmentation des primes des Adjoints.

La DRH ne semble pas prête à exploiter jusqu'au bout la liste complémentaire du concours interne de SA. Le SNPA est furieux contre une telle réponse, et soyez assurés qu'il va se battre jusqu'au bout pour obtenir une exploitation totale de la liste. Le SNPA combat avec vigueur les effets négatifs du SDO.

La prochaine CAP devrait se tenir en mars 2015. Le SNPA vous communiquera la date dès que le calendrier 2015 sera arrêté.

Je défends mon avenir, je défends le soutien,
je défends les Gestionnaires Administratifs

Je VOTE SNPA-FO

qui présente des listes entières ce qui est l'unique
garantie de pouvoir être défendu,
quel que soit son grade.